

Le réseau national pour l'accès au(x) droit(s) des enfants et des jeunes

Programme 2004

adopté le 12 février 2004

Alors qu'en 2004, nous fêterons le 15^e anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des Droits de l'Enfant par l'Assemblée générale des Nations Unies, que le contexte social tend trop souvent à stigmatiser l'enfance ou la jeunesse dans ces aspects les plus négatifs et à réduire leur statut à celui de victime ou d'auteur des maux de la société, il nous semble important de rappeler qu'ils sont avant tout des individus à part entière.

Munis de droits et d'obligations, ils trouveront leur place dans la société si nous respectons leur individualité et les accompagnons dans la construction de leur vie et de leurs choix, en leur donnant les moyens de les comprendre et des les faire entendre, surtout dans les moments les plus difficiles.

C'est, au quotidien, le sens de notre action.

2004, une nouvelle étape !

Après 3 années d'existence informelle **le réseau national pour l'accès au(x) droit(s) des enfants et des jeunes, né en avril 2000, s'est transformé le 4 décembre 2003 en association.** Regroupant l'ensemble des structures membres du réseau, sa mission est désormais de poursuivre l'action entamée, de **développer l'accès au droit des enfants et des jeunes sur l'ensemble du territoire** et de **devenir le « carrefour » de tous ses acteurs.**

Cette année sera donc **une année de transition** durant laquelle nos structures se mettront en place et **notre bureau s'installera à Paris** par efficacité à la fois envers nos membres mais aussi nos partenaires et futurs partenaires. Ces évolutions ne sont pas sans risque, l'ensemble des membres du réseau en a conscience et a choisi de se mobiliser pour poursuivre et développer cette action.

Notre programme 2004 est basé autour de **trois priorités** :

- *La mise en place d'une structure efficace,*
- *Le développement sur le territoire de lieu et de politique d'accès au droit pour les enfants et les jeunes,*
- *et une prise de parole plus fréquente.*

Il s'adressera **à nos membres, à nos partenaires ainsi qu'à toutes celles et ceux** qui souhaitent développer l'accès au(x) droit(s) des enfants et des jeunes.

La vocation d'un réseau est celle d'être un carrefour d'acteur et de réflexion dans lequel chacun et chacune peuvent fournir et trouver les informations qu'il ou elle recherche, échanger avec les autres, accompagner les réflexions et projets et agir ensemble. En 2004, le réseau agira autour de ces cinq axes :

1. *Le réseau, un lieu **ressource***
2. *Le réseau, un lieu d'**échange***
3. *Le réseau, un lieu d'**accompagnement***
4. *Le réseau, un lieu de **parole et d'action commune***
5. *Le réseau, un lieu en **développement***

1. Le réseau, un lieu ressource

En étant au carrefour des acteurs et des réflexions, notre réseau accumule informations et réflexions qu'il se doit de retransmettre. En 2004, nous souhaitons donc développer plusieurs outils :

Un annuaire des acteurs de l'accès au droit pour les enfants et les jeunes (accueil individuel)

Département par département, il présentera les différents lieux auxquels les enfants et les jeunes peuvent s'adresser avec leurs horaires d'ouverture et les thématiques sur lesquelles ils interviennent en priorité.

Un guide des outils et des actions d'accès au droit (actions collectives)

Par thème, il présentera des outils commercialisés et/ou développés par nos membres et des propositions d'utilisation en groupe avec les besoins, les compléments nécessaires à produire et le public visé. Ces propositions seront basées sur des actions déjà effectuées de manière satisfaisante par nos membres

Un guide des outils et des actions droit des enfants en partenariat avec l'anacej

Préparé à l'occasion du 20 novembre 2003, ce guide développé avec l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (anacej) fera l'objet de nouvelles fiches et d'une publication.

Un référentiel de formation en partenariat avec l'injep

Dans le cadre du partenariat noué avec l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (injep) en 2003, et à la suite de nos expérimentations de formation, nous préparons à la fin 2004 un référentiel de formation sur l'accès au droit des enfants et des jeunes.

Des petites nouvelles remaniées (tous les 2 mois)

Interrompues en 2003, nous ferons évoluer notre lettre *les petites nouvelles du réseau* et la publierons sur un rythme bimestriel permettant d'informer nos membres, nos partenaires mais aussi l'ensemble des personnes intéressées aux réflexions, aux actions et outils liés à l'accès au droit des enfants et des jeunes.

Le lancement d'un site Web

Lieu carrefour, nous avons besoin d'une vitrine accessible au plus grand nombre, nous souhaitons donc créer un site web. Celui-ci sera développé progressivement en fonction des financements obtenus et actualisé toutes les deux semaines en lien avec nos petites nouvelles.

2. Le réseau, un lieu d'échange

Le développement de l'accès au(x) droit(s) des enfants et des jeunes passe par la mobilisation d'acteurs variés : associations, services de l'Etat, collectivités territoriales, dispositifs publics... Afin de les faire se rencontrer, dialoguer, échanger nous souhaitons, en lien avec nos partenaires, proposer des actions pour favoriser cette mobilisation par la construction de dynamiques régionales et nationales.

Des dynamiques régionales

Autour de nos membres s'ils sont présents sur ces territoires ou des services ou dispositifs de nos partenaires, nous souhaitons mettre en place :

▶ **Des journées régionales/interrégionales sur l'accès au droit des enfants et des jeunes**

Rassemblant les différents intervenants de l'accès au droit : association, CDAD, direction régionale, départementale de la PJJ, sous-préfet à la ville, délégation régionale de Fasild, correspondants du défenseur des enfants, cidff, porteurs de Point d'accès au droit, de Maison de la justice et du droit, ces journées auront pour but la rencontre et l'échange autour d'un thème ou globalement sur ce qui se passe dans la région dans ce domaine.

▶ **Des groupes de travail / des expérimentations**

Au-delà de ces journées, nous souhaitons favoriser la mise en place de groupes de travail réguliers afin de poursuivre ces échanges, imaginer des projets communs, voire expérimenter des actions...

D'ores et déjà, un tel groupe pourrait voir le jour en Ile de France dans le cadre d'un partenariat avec la mission droit et ville Ile de France.

▶ **Un accompagnement des CDAD dans leur réflexion**

Les **Conseils départementaux de l'accès au droit** (CDAD) ayant en charge d'impulser et de coordonner la politique d'accès au droit sur un territoire, notre réseau souhaite les accompagner dans leur réflexion et la construction d'une politique en direction des enfants et des jeunes.

Une dynamique nationale

Ces dynamiques régionales pourront se poursuivre dans le cadre d'une dynamique nationale et de différents rendez-vous :

▶ **Un regroupement national** en partenariat avec le ministère de la justice

Préparé avec le service de l'accès au droit et à la justice et de la politique de la ville et la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, ce regroupement sur une ou deux journées sera l'occasion de faire le point

sur la situation de l'accès au droit des enfants et des jeunes sur le territoire, les différentes initiatives existantes et présenter des expériences innovantes. Il s'adressera en particulier aux personnels de l'Etat.

► **Des journées thématiques de travail**

Afin de progresser dans nos actions et nos réflexions, nous proposerons deux journées thématiques en priorité à nos membres et nos partenaires.

La première sur **les stages de formations civiques** préparée en partenariat avec l'Adej (Marseille) et le direction de la PJJ se déroulera le **vendredi 14 mai 2004**.

La seconde sur **les discriminations dans l'accès à l'école** préparée en partenariat avec infodroits (Aquitaine) et le Fasild se déroulera en **décembre 2004**.

► **Des Formations**

2 sessions de formation généraliste en partenariat avec l'injep

Suite à notre 1^{ère} formation généraliste de décembre 2003, nous proposerons deux sessions de formation généraliste sur 3 jours, l'une en région parisienne, l'autre dans une autre région. Destinées aux bénévoles et professionnels de nos membres, aux porteurs de projets, aux personnels de nos partenaires... elles ont pour but de dresser un panorama des textes, des acteurs, des outils et des méthodes liées à l'accès au droit pour les enfants et les jeunes.

A l'issue de ces 2 sessions, nous publierons avec l'Injep un référentiel de formation.

Des sessions de formation thématique

Suite à une demande exprimée lors de notre 1^{ère} session généraliste, nous essayerons de mettre sur pied une session de formation sur 2-3 jour autour du thème de la double-écoute.

Une formation « **droit de la famille et droit de l'enfant** » en région Aquitaine se déroulera en partenariat avec **Infodroits fin juin 2004**.

► **Apéro débat, rencontre avec un chercheur, un parlementaire, un acteur social**

En lien avec nos Assemblées Générales trimestrielles, nous souhaitons organiser un temps de discussion et de rencontre plus convivial avec d'autres acteurs de la société sur des thèmes d'actualité proche de notre action. Ce pourrait prendre la forme d'Apéro-débat et être ouvert largement.

► **Notre 3^e séminaire annuel (Toulouse, 17-19 septembre 2004)**

Lieu d'échange et de mobilisation de notre réseau, le séminaire des équipes se déroulera pour sa 3^e édition à Toulouse du 17 au 19 septembre 2004. En rassemblant des bénévoles et salariés de chaque équipe et de nos partenaires, il permet, à travers des cas pratiques et des débats, des échanges et la création de références communes. Cette année, il traitera en priorité les évolutions du droit des étrangers et du droit de la famille.

3. Le réseau, un lieu d'accompagnement

Diffuser l'accès au droit des enfants et des jeunes sur le territoire national, cela veut dire aussi accompagner ses acteurs :

Accompagner nos membres

Afin de les aider dans leur action quotidienne mais aussi dans la réalisation de nouveaux projets, le réseau apporte son aide et ses contacts. En organisant la diffusion d'information en interne, en favorisant les rencontres lors des événements qu'il organise, en répondant aux sollicitations, en essayant de trouver les bons interlocuteurs, il agit au quotidien pour faire avancer les actions et réflexions de chacun et de tous. Les outils développés, les temps de formation et d'échange, les réponses à la demande participent de cette dynamique.

Accompagner les projets et porteurs de projets

Le réseau met à disposition des projets et des porteurs de projets son expérience afin de les aider à monter et finaliser leur projet. Par les outils, la formation, les journées thématiques et la mise en relation avec nos membres proches, nous répondons à une 1^{ère} demande.

Celle-ci peut-être ensuite suivie par **une mission d'appui** composé de plusieurs membres expérimentés du réseau qui vient dialoguer localement avec les équipes qui portent le projet et répond à leurs demandes notamment méthodologiques.

Accompagner nos partenaires et leurs services déconcentrés

Le réseau souhaite partager sa réflexion et son expérience, il répondra donc aux demandes de ses partenaires au niveau national comme au niveau local. Notre déménagement à Paris devrait nous permettre une plus grande participation aux réflexions nationales.

Au niveau départemental, il souhaite notamment établir des coopérations avec les **Conseils départementaux de l'accès au droit** (CDAD). Ceux-ci ayant en charge d'impulser et de coordonner la politique d'accès au droit sur un territoire, notre réseau se met à leur disposition pour les accompagner dans leur réflexion et la construction d'une politique en direction des enfants et des jeunes.

4. Le réseau, un lieu de parole et d'action commune

Le 20 novembre 2004 : un anniversaire en commun

A l'occasion de ce 15^e anniversaire de l'adoption de la convention internationale des droits de l'enfant, nous accentuerons la coopération entamée en 2003 et imaginerons des actions communes tant en terme de

thématique que de communication. Sa préparation nécessitera un travail important et dépendra des partenariats notamment financiers trouvés.

Des prises de position plus fréquentes

Agissant au quotidien auprès d'enfants et de jeunes, nous avons acquis une connaissance et une expérience importantes. Aussi nous souhaitons les mettre à profit dans le cadre des grands débats et réflexions et les partager avec les décideurs, les acteurs de la société civile, les citoyens. En 2004, nous essayerons donc de prendre la parole de manière plus fréquente.

Une nouvelle recherche

Pour avancer dans nos actions et réflexions, nous avons besoin de regard extérieur et notamment de recherche. En 2004, nous essayerons de lancer une recherche importante sur un thème lié à notre action. Plusieurs possibilités : La question de la transmission de la mémoire (immigration), les stages de citoyenneté, la confrontation au droit dans les espaces de vie des enfants et des jeunes...

5. Le réseau, une structure en développement

Année de transition, 2004 sera pour nous l'occasion d'essayer de réussir notre évolution statutaire et financière tout en poursuivant notre logique de développement sur l'ensemble du territoire en s'appuyant notamment sur nos partenaires actuels et en imaginant de nouveaux partenariats publics et privés.

Réussir notre évolution

Cette réussite passera par la mise en place de nos structures, la recherche des moyens financiers pour assurer notre équilibre financier et notre déménagement à Paris.

▶ Mettre en place nos structures

Le passage d'une structure informelle vers une structure associative entraîne de nombreuses évolutions. Nos statuts adoptés le 3 décembre 2003 ainsi qu'une convention de transfert d'activité passé avec Themis prévoient en partie cette évolution. Il nous reste à établir un règlement intérieur et à expérimenter ce nouveau fonctionnement basé sur une plus grande responsabilisation de nos membres autour d'une Assemblée Générale trimestrielle, un Bureau se réunissant régulièrement et une délégation nationale.

▶ Assurer notre équilibre

Reprenant l'activité sans fonds propres, notre association débute l'année 2004 de manière précaire. Mobilisés, nos membres ont choisi d'accompagner financièrement ce démarrage. Il nous faudra donc trouver au cours de cette année les moyens financiers publics et privés pour que l'équilibre soit rapidement établi et que notre activité se déroule dans de bonnes conditions.

▶ Déménager à Paris

Par soucis d'efficacité et de cohérence, nous avons fait le choix d'implanter au cours de l'année 2004 notre bureau à Paris. Nous serons ainsi à la fois plus proche des institutions, de nos membres et de nos partenaires. Ce déménagement s'opérera une fois trouvés les moyens d'assurer notre activité.

Développer le réseau sur le territoire

Innovante notre action n'a d'intérêt que si elle se diffuse et qu'émergent à la fois des structures mais aussi plus globalement des politiques d'accès au droit en direction des enfants et des jeunes. Cette diffusion sur le territoire est une de nos priorités, elle passera par les outils et les actions proposés mais aussi plus globalement par une meilleure coopération avec nos partenaires au niveau local et en particulier les CDAD. Ainsi nous pensons que d'autres structures existantes ou à naître nous rejoindront et que progressivement nous couvrirons l'ensemble du territoire.

Poursuivre et consolider nos partenariats institutionnels et associatifs

Fonctionnant en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels (ministère de la justice, délégation interministérielle à la ville, fasild, institution du défenseur des enfants) depuis l'origine, nous souhaitons consolider ces partenariats et les développer au niveau local, notamment dans les territoires où nous ne sommes pas implantés.

La signature d'une convention pluriannuelle d'objectif avec le ministère de la justice concrétisera ce partenariat et pourrait servir d'exemple.

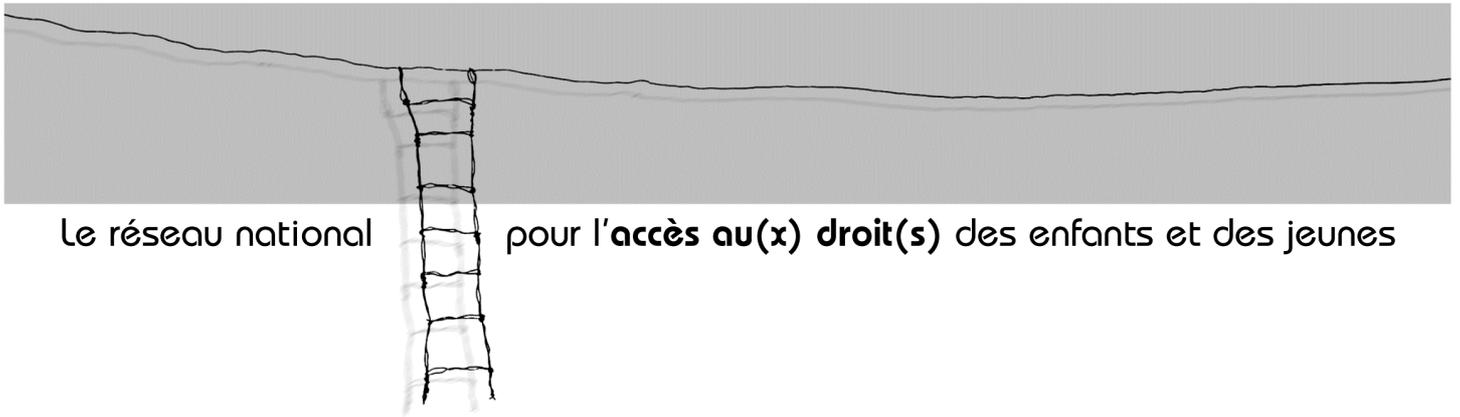
Notre partenariat avec l'anacej sera poursuivi, notre guide commun sur les droits de l'enfant fera l'objet de nouvelles fiches et sera édité. De nouvelles actions pourront être envisagées à l'occasion par exemple de leur congrès qui se déroulera à Albi à l'automne.

Nouer de nouveaux partenariats

Dans notre action quotidienne ou pour des projets précis, nous avons besoin de poursuivre nos contacts et de nouer de nouveaux liens **avec certaines institutions** et notamment les ministères délégués à la famille, jeunesse, éducation nationale et recherche, délégué au droit des femmes...

Sur le même modèle qu'avec l'anacej, nous souhaitons identifier quelques **partenaires associatifs** avec lesquels, en fonction de leur philosophie et leur action, nous pourrions échanger et éventuellement développer des actions communes. Ce pourrait notamment être le cas avec l'Unicef, Droits partagés, Atd quart-monde ou l'Afev.

Nous souhaitons également développer des partenariats avec des fondations et/ou des entreprises dans le cadre d'activités précises ou sur notre fonctionnement général.



Le réseau national pour l'accès au(x) droit(s) des enfants et des jeunes

Calendrier 2004

au 23 février 2004,

en jaune, se trouvent les dates importantes du réseau

▶ **Jeudi 8 janvier 2004 (Paris)**

Réunion du Bureau

▶ **Jeudi 14 février 2004 (Paris)**

1^{ère} Assemblée Générale

▶ **Mercredi 31 mars 2004 (Paris)**

Réunion du Bureau

▶ **6 mai 2004 (Strasbourg)**

Assemblée parlementaire des enfants au Parlement européen
(partenariat Themis, association les étoiles de l'espoir, Unicef)

▶ **Jeudi 13 mai 2004 (Paris)**

2^{ème} Assemblée Générale

▶ **Vendredi 14 mai 2004 (Paris)**

1^{ère} journée thématique « les stages de formation civique »

▶ **Mardi 18 mai 2004 (Lille)**

Journée sur la situation des Mineurs étrangers isolés et les lois du 16/11/2003 et 10/12/2003
organisée par le Sdj Adnsea Nord, le Drije Nord Pas de Calais et l'Urioppss

▶ **Printemps 2004 (Marly le Roy)**

Formation généraliste à l'Injep

▶ **1^{er} juin 2004 (Marseille)**

Forum de l'Adej

▶ **Juin 2004 (Paris)**

Réunion du Bureau

▶ **Juin 2004 (Villeneuve d'Ascq)**

Semaine « Cinéma & Justice » organisé par le Sdj Adnsea Nord et le Drije Nord Pas de Calais

▶ **Juin 2004 (Lille)**

Journée d'étude sur la situation des femmes dans l'espace public
organisée par le Sdj Adnsea Nord, le Drije Nord Pas de Calais et le Fasild

▶ **Fin juin 2004 (Gironde)**

Formation « droit de la famille, droit de l'enfant » avec Infodroits

▶ **17-19 septembre 2004 (Toulouse)**

Séminaire des équipes du réseau

3^{ème} Assemblée Générale

▶ **Octobre 2004**

Formation généraliste en région

▶ **Automne 2004 (Vaucresson)**

Regroupement national sur l'accès au droit des enfants et des jeunes

▶ **29-31 octobre 2004 (Albi)**

Congrès de l'Anacej

▶ **20 novembre 2004**

15^{ème} anniversaire de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

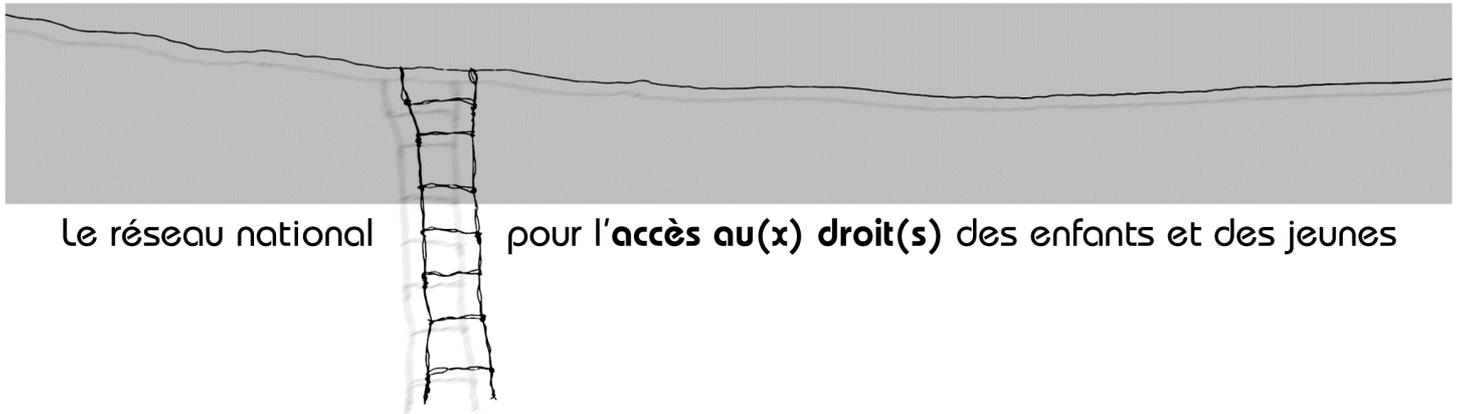
▶ **Décembre 2004 (Paris)**

4^{ème} Assemblée Générale

2^{ème} journée thématique « les discriminations dans l'accès à l'école »

▶ **Décembre 2004 (Gironde)**

Les rencontres professionnelles de l'accès au droit des lycéens en Gironde (infodroits)



Le réseau national pour l'accès au(x) droit(s) des enfants et des jeunes

au 12 février 2004

Le réseau national pour l'accès au(x) droit(s) des enfants et des jeunes est une association à but non lucratif dont les statuts ont été déposés auprès de la préfecture de police de Paris et publiés au Journal Officiel le 31 janvier 2004.

Ce réseau est composé de 10 structures ou dispositifs :

- ▶ **Themis** *Alsace*
- ▶ **Infodroits** *Aquitaine*
- ▶ **Pole Droit Jeunesse** *Créteil*
- ▶ **Passeport d'attaches** *Île-de-France*
- ▶ **Service droits des jeunes, Centre d'information des femmes et des familles** *Lot*
- ▶ **Adej** *Marseille*
- ▶ **Service droits des jeunes, Association d'action éducative** *Moselle*
- ▶ **Service droits des jeunes, Adnsea** *Nord*
- ▶ **Dispositif régional d'information des jeunes étrangers** *Nord-Pas de Calais*
- ▶ **Service droits des jeunes, Centre d'information et de documentation pour les femmes et les familles** *Tarn*
- ▶ **Maison des droits de l'enfant** *Toulouse*

Il travaille en partenariat avec :

- ▶ **le Ministère de la justice** (direction de la PJJ et service de l'accès au droit et à la justice et à la politique de la ville),
- ▶ **la Direction interministérielle à la ville** (Div),
- ▶ **le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations** (Fasild),
- ▶ **l'Institution du Défenseur des Enfants.**

Il est administré par une assemblée générale et un bureau :

- ▶ **Josiane BIGOT**, présidente (Themis, Alsace)
- ▶ **Philippe MILBURN**, vice-président (Association d'action éducative, Metz)
- ▶ **Martine GUILLEMIN**, secrétaire (Adej, Marseille)
- ▶ **Colette GAYRAUD**, Trésorière (Maison des droits de l'enfant, Toulouse)

Il est coordonné par une délégation :

- ▶ **Mikaël GARNIER LAVALLEY**, délégué national

📍 **36 rue Oberlin 67 000 Strasbourg**

☎ **03.88.24.84.07**

☎ **03.88.36.48.75**

✉ accesdroit-enfantsjeunes@wanadoo.fr

Veuillez noter que courant 2004, le réseau s'implantera à Paris.

*Ce programme est sous réserve que les partenariats et financements soient confirmés.
Il est donc susceptible de modifications dans son contenu et ses échéances.
Nous essayerons cependant de le respecter au mieux.*